



PROCÈS-VERBAL Les Amis de La musique Andalousse de Montréal AMAM

Le 30 Octobre 2016 à 14h.

4ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Maisonnée 6865, Avenue Christophe Colomb Montréal, QC, H2S 2H3

Rédigé par Malik Lalami

Étaient présents en qualité de membres du conseil d'administration

Ervin Sebag **Président**

Lahlou Sahnouni **Vice-président**

Redouane Chafi **Trésorier**

Nasserdine Drabehi **Secrétaire**

Étaient présent-e-s en qualité de membres de l'orchestre : Les 18 musiciens présents ci-dessous :

Chelli Mounder – Ledjjar Abdelouahab – Dendane A.Fouad – Boughlali Sabrina – Raphy Malka – Rachid Mesli – Chellali Houcine – Bendib Nefissa – Hammouche Sid Ali – Lammari Ahmed – Abad Nacer – Aberkane Tewfik – Malik Lalami – Kamel Barranen – Lahlou Sahnouni – Salim Bouzidi – Redouane Chfi et Ervin Sebag.

Étaient présent-e-s en qualité de membres de l'association: 5 personnes présentes

Bouchaib Mohammed – Amier Zine-Eddine – Kerraoui Mohammed – Salim Aber – Bahari Houcine

**** CORRECTIONS EN ROUGE APPORTÉES ****

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale (AGA).
2. Nomination du président et du secrétaire.
3. Adoption de l'ordre du jour de l'AGA.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de L'assemblée générale 2015 tenu le 27 septembre 2015.
5. Rapport du président du conseil d'administration.
6. Rapport du chef d'orchestre d'AMAM et perspectives pour l'exercice 2016-2017.
7. Lecture du rapport de la trésorière.
8. Élection du nouveau conseil d'administration d'AMAM pour l'exercice 2016-2017
9. Levée de l'AGA

1. Ouverture de l'Assemblée générale (AGA) :

Ervin propose Joëlle Regalli comme présidente de l'assemblée. Proposition appuyée par Sabrina.

Ervin propose Malik comme secrétaire de l'assemblée. Proposition appuyée par Sabrina.

Ervin distribue les bilans et les rapports.

La présidente présente l'ordre du jour et demande s'il y a un autre point. Il n'y en avait aucune. Cette proposition est appuyée par Abbad Nacer et par Ahmed. Elle est également approuvée par tout le monde sans objection.

La présidente demande s'il y a des erreurs. Nacer prend la parole : Il apporte des remarques d'ordre procédurale. A la page 3 : le rapport de la trésorière. Donc il n'y a pas de rapport financier. La loi demande un rapport financier quand même. - **RAPPORT TROUVÉ : DISPONIBLE AU LIEN SUIVANT :** <http://amamandalous.org/conseil-administration/>

Suggestion de la présidente : Il faut s'assurer qu'il aura une présentation du rapport financier quand même.

Précision de Nacer a la page 4. Il demande de parler de Rafik Kaci car il est secrétaire général. Il faut le mettre en démissionnaire. Il faut ajouter le nom de Rafik a la page 4.

Autre précision de Nacer a la page 4 : appel aux nouveaux candidats : Il faut utiliser le terme *proposition déclinée* au lieu de *proposition refusée*.

La dernière page : Il faut rajouter l'heure de la clôture de l'AG. Ca s'est terminée à 17h.

Salim propose la modification du PV appuyé par Lahlou. Adopté à l'unanimité.

2. Nomination du président et du secrétaire.

Nomination du Président de l'assemblée générale: Il est proposé par Salim Bouzidi après discussion avec les membres du conseil d'administration que l'assemblée générale soit présidée par Sid-Ali Hammouche. La proposition est appuyée par Nasreddin Rabhi. Le vote est offert, mais personne ne le demande, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination du secrétaire : Sid-Ali Hammouche a fait un appel aux membres de l'assemblée demandant un volontaire pour assurer le rôle de secrétaire. Sabrina Boughlali s'est portée volontaire, Abdslam Mohellebi a appuyé cette décision. Le vote est offert, mais personne ne le demande, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA Sid-Ali Hammouche a proposé l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale Le vote est offert, mais personne ne le demande, la proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'exercice 2014-2015 tenu le 26 Octobre 201. Le secrétaire général Rafik Kaci a effectué la lecture du procès-verbal de l'année dernière. Aucune modification n'a été apportée.

5. Lecture du rapport du président du conseil d'administration. Ervin est président par intérim.

Ervin se présente, remercie le rassemblement. Il fait une courte liste des évènements : Le grand gala, *Amour Courtois* avec l'aide de l'organisateur Neofuse. Ervin souligne qu'il veut encore sa participation pour les prochains spectacles. Il souligne aussi la présence de Mohammed Kheznadji au gala, qui nous a fait un grand honneur d'être présent. Il finit en remerciant Salim pour sa persévérance.

Ervin continue sa présentation sur les points suivants. En termes de communication, il souligne que Amam avance bien. Facebook, Youtube et le site internet du groupe restent les meilleurs outils pour se faire connaître et faire notre promotion. De plus, radio Maghreb nous permet d'avoir encore plus de médiatisation.

Ervin parle des projets d'avenir.

- Il note la nécessité d'ajouter 4-5 accesseurs. Ces bénévoles seront rattachés au membre du CA pour que ceux-ci puissent déléguer certaines tâches lors des évènements.
- Continuer à recruter des musiciens. Élargir l'orchestre et engager des enseignants pour les ateliers des jeunes.

- Continuer à faire affaire avec des services professionnels de photos, de vidéos et d'organisation d'évènements.

Ervin Remercie les membres du Ca pour tout le travail réalisé.

Nacer prend la parole pour corriger le mot *accesseurs* car il faut mettre à la place le mot bénévoles car accesseur est un terme précis. On peut juste avoir un seul accesseur pour 5 membre du CA. Tous les autres sont bénévoles.

La présidente de l'assemblée, Mme Régali demande si l'on peut adopter le rapport du président du CA ? Hocine et Sid Ali Hammouche appuient l'adoption.

6. Rapport du chef d'orchestre :

Salim remercie les membres du CA. Il parle de tout ceux qui ont participé de près ou de loin. Il parle des perspectives d'avenir dans le sens où il faut les baliser.

Dans un premier temps, le chef d'orchestre On parle des activités à venir. Il parle de kamel Beranene et de Omar Medour quant à leur prise en charge des ateliers des jeunes. Dans ce sens, il invite Kamel et Omar à faire leur bilan l'année prochaine.

Salim parle des évènements de l'année :

- Le 9 novembre, visite de la production d'El gusto
- Le 22 novembre visite de Mourad Djaafri
- Le 15 mai Rachid Haroun avec qui il souhaite que Amam travailler avec lui
- 28 mai le concert amours courtois dans le style Mouachah et l'hommage rendu à kheznadji.

Salim parle aussi des émissions de radio Layali Ramadan sur radio Maghreb durant le mois de ramadan, dans lesquelles certains membres de l'orchestre Amam ont participé. Il espère qu'il aura une continuité de cette initiative.

Le chef d'orchestre parle aussi de la participation de AMAM aux journées scientifiques et culturelles à Alger, durant lesquelles le groupe Amam interprétera un programme Sika.

Dans une vision pour le futur, le chef d'orchestre note l'importance d'améliorer la sonorisation et d'améliorer le jeu. Il faut aussi garder comme objectif de faire un programme plus diversifié et sur plusieurs modes en même temps.

Sur le terrain il nous faut des mains. D'où la nécessité d'inclure les parents.

Salim parle de la charge de travail qu'il y a et qu'il faut de l'aide aux musiciens. Il souhaite une plus grande implication des musiciens. Il souhaite l'achat d'une autre armoire, un système de son et éventuellement un enregistrement en studio.

Il souhaiterait l'affichage des activités de l'orchestre sur le site WEB de l'orchestre et incite tout le monde à donner des idées.

Remerciements du chef d'orchestre : Ils vont aux bénévoles, a l'orchestre, aux professeurs et tous ceux et celles qui œuvrent pour la diffusion de la musique classique andalouse. Il faut continuer à s'ouvrir aux autres orchestres comme les Riverdi.

La présidente de l'assemblée demande s'il y a des questions ou des commentaires : aucuns

Salim (parent) remercie Kamel et Omar et que leur travail soit écrit pour témoigner de sa qualité.

Mme Khihal fatma zohra suggère d'impliquer les jeunes et les enfants lorsqu'on reçoit les artistes connus. Proposition appuyée par Zahia.

Sabrina Bouzidi demande à ce que les parents s'impliquent plus surtout lors des spectacles. Que les adolescents soient plus encadrés durant les spectacles et qu'ils aident les classes inférieures. Il faut qu'ils soient conscients de leur rôle dans le bon déroulement de l'évènement (aider les plus petit a s'habiller, a moins parler etc).

Kamel prend la parole et parle des ateliers. Il dit que lui et Omar sont beaucoup sollicités et qu'il aimerait avoir de l'aide d'autres professeurs. Il affirme qu'il travaille beaucoup pour ça. Par exemple, il propose de demander à la maisonnée la possibilité d'avoir le samedi pour ajouter une classe d'initiation. Il souhaite également que les parents s'impliquent aussi.

Par la suite, Ervin propose l'adoption du rapport. La proposition est appuyée par Lahlou. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Lecture du rapport de la trésorière:

C'est Redouane qui prend la parole. Le rapport financier a été vérifié par Norredine Mehdadi que Redouane remercie pour son aide. Redouane, en tant que trésorier demande à l'assistance s'il y a des questions. Il affirme qu'il dispose de toutes les factures en cas où.

Redouane présente les documents et il présente également le bilan financier.

Redouane mentionne des frais professionnels : enseignants et autres musiciens externes qui ont participé aux évènements de Amam.

Monder propose l'adoption du bilan financier. Hocine appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Élection du nouveau conseil d'administration d'AMAM pour l'exercice 2016-

Ervin et Lahlou restent.

3 personnes quittent.

Donc, l'assemblée doit élire 3 personnes.

La présidente de l'assemblée explique qu'il faut soit se présenter ou proposer quelqu'un dans la salle.

La présidente rappelle qu'il faut avoir sa carte de membre pour pouvoir se présenter. Elle précise aussi que même si la personne s'est inscrite aujourd'hui, elle peut quand même se présenter.

La présidente demande à un membre du CA de faire un témoignage de leur expérience, de la partager afin de permettre à ceux qui hésitent à avoir une meilleure idée de ce que c'est qu'être membre du CA.

Ervin prend la parole pour témoigner de son expérience : Il affirme qu'il a voulu amener plus au groupe. Lors du CA, il a deux ans, il était bénévole pour le site web. Il souligne son plaisir de donner de lui-même.

La présidente précise qu'à la première réunion du CA, ses membres donneront des fonctions (président, trésorier etc). L'objectif aujourd'hui sera d'élire les 3 personnes manquantes.

La présidente rappelle comment ça marche. Il s'agira de prendre note de toute les personnes nommées.

Par exemple, s'il y a juste 3 personne ca sera une acclamation, si plus on vote.

Mise en candidature :

- Redouan Chefi propose Nacer Abad, appuyé par Nasr Eddine Rabehi (proposition déclinée)
- Ahmed Lammari propose Mounder Chelli, Lahlou Sahnouni appuie (proposition déclinée)
- Kamel Berranen propose Mme Kihal, appuyé par Lahlou Sahnouni (proposition acceptée)
- Ervin Sebag propose Abd El Wahab Ledjjar, Nasr Eddine Rabehi appui (proposition déclinée)
- Lahlou propose Mme Zahia appuyé par Mounder Chelli (proposition déclinée)
- Houcine Chellali propose Sid Ali Hammouche , Redouan Chefi appuie (proposition déclinée)
- Salim Bouzidi propose Fouad Dendane, kamel Berranen appuie (proposition déclinée)
- Lahlou Sahnouni propose Azzedine Amier, Mounder Chelli appuie (proposition déclinée)
- Kamel Berranen propose Zennedine, Salim Bouzidi appuie (proposition déclinée)
- Lahlou Sahnouni propose Salim Aber appuyé par kamel Berranen (proposition déclinée).
- Lahlou Sahnouni propose Hocine Chellali appuyé par Nasr Eddine Rabehi (proposition acceptée).

9. Levée de l'AGA

17hrs heure de la clôture.